



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES RECHERCHE UN RESPONSABLE POUR LES ACCUEILLANT(E)S EXTRASCOLAIRES ET LA PLAINE DE VACANCES (H/F)

Nous vous proposons un contrat de travail à durée déterminée de 6 mois à ½ temps APE dans un cadre professionnel caractérisé par l'autonomie, la confiance, le sens du travail et l'humain, la responsabilité, ...

Ce contrat pourra être prolongé par un CDI à temps plein.

VOTRE FONCTION

Vous devrez assumer la gestion des accueillant(e)s extrascolaires qui assurent l'accueil dans les garderies scolaires (recrutement, gestion des équipes et des subsides...) et organiser la plaine de vacances communale en collaboration avec l'équipe de coordination (engagement des moniteurs, gestion des inscriptions d'enfants et des attestations fiscales/mutuelle, gestion des subsides ONE...)

VOTRE PROFIL

- Une première expérience dans le domaine ou en rapport avec le poste proposé est un atout
- Rigueur et sens de l'organisation (choix des priorités, respect des délais, ordre et méthode...)
- Proactivité
- Réelles capacités rédactionnelles et relationnelles (vous serez en contact avec les parents et les équipes en place)
- Aptitude à travailler en autonomie tout en s'intégrant dans une équipe multidisciplinaire
- Connaissance des outils informatiques

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur social ou psychopédagogique de type court au minimum
- Disposer d'un permis A ou B

Vous devrez fournir au plus tard au moment de l'engagement un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 et un passeport APE.

Les candidatures (lettre de motivation, CV, copies du diplôme et du permis de conduire) seront adressées à l'attention du Collège communal par e-mail (personnel@pontacelles.be) **pour le 13 novembre inclus au plus tard**. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Nathalie COLSON, responsable du service RH (071/84.90.79).

